



COMITE SYNDICAL DU 26 MARS 2024 à CARENTAN-LES-MARAIS (*Les Veys*)

Secrétaire de séance : Yann MOUCHEL

DÉLIBÉRATION

CS 2024/56 Finances locales – Décisions budgétaires – Budget et comptes – Attribution d'une subvention exceptionnelle remboursable à l'association « Interparc normand »

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 26 mars 2024 à Carentan-les-Maraix (*Les Veys*), sous la présidence de Benoît FIDELIN.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 20 mars 2024 aux membres délibérants et le 21 mars 2024 aux membres associés conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

ÉTAIENT PRÉSENTS

avec voix délibérative

Pour la Région

Pascal MARIE, Pierre VOGT

Pour les conseillers départementaux

Hedwige COLLETTE (*pouvoirs de Christelle CASTELEIN et Maryse LE GOFF*), Benoît FIDELIN, Patrick THOMINES (*pouvoirs de Martine LEMOINE et Hervé MARIE*)

Pour les Communautés de Communes

Mireille DUFOR (CC Isigny Omaha Intercom), Jean-Pierre GUEGAN (Communauté d'Agglomération Saint-Lô), Anne HÉBERT (CC Côte Ouest Centre Manche - *pouvoir d'Aurélié GIGAN*)

Pour les communes

Pierre AUBRIL (Sainte-Mère-Eglise – *pouvoir de Bertrand LECONTE*), Jean-Michel GREEN (Isigny-sur-Mer – *pouvoir de Miche MAUDUIT*), Yves HUET (Gonfreville), Joël LERECULEY (Graignes-Mesnil Angot), Sylvain LEREDDE (Rampan – *pouvoir de Gérard VOIDYE*), Jocelyne LEVASSEUR (Fresville – *pouvoir de Laurent HUET*), Aurélien MARION (Apperville), Christopher MOREAU (Saint-Germain-du-Pert), Yann MOUCHEL (Varenguebec – *pouvoir de Valérie TORTEL*), Françoise PHILIPPE (Catteville), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle – *pouvoir de Christophe FOSSEY*), Gérard TAPIN (Marchésieux – *pouvoir de Marie-Agnès HÉROUT*)

avec voix consultative

Valérie BALAGUER (Conseil départemental de la Manche)

ÉTAIENT EXCUSÉS

Pour la Région

Angélique FERREIRA, Antoine JEAN, Valérie LAISNEY, Vanessa LANCELLOT, Sylvain LETOUZÉ, Florence MAZIER, Cédic NOUVELOT, Marianne ROZET

Pour les conseillers départementaux

Christèle CASTELEIN, Patricia GADY-DUQUESNE, Maryse LE GOFF, Martine LEMOINE, Thierry LETOUZÉ, Hervé MARIE, Jean MORIN

Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude COLOMBEL (CC de la Baie du Cotentin), Aurélié GIGAN (CC Coutances Mer et Bocage), Catherine KERVADEC (CC de la Baie du Cotentin), Thierry LAISNEY (CC Côte Ouest Centre Manche), Jean-René LECHATREUX (Communauté d'Agglomération du Cotentin)



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Pour les communes

Simone **EURAS** (Neufmesnil), Christophe **FOSSEY** (Doville), Jean-Claude **HAIZE** (Carentan-les-Marais), Samuel **HARDY** (La Meauffe), Marie-Agnès **HÉROUT** (Carentan-les-Marais), Laurent **HUET** (Saint-Sauveur-Villages), Dominique **JEANNE** (Néhou), Jean-Louis **LECAPLAIN** (Grandcamp-Maisy – *voix consultative*), Bertrand **LECONTE** (Sainte-Marie-du-Mont), Jean-Pierre **LHONNEUR** (Carentan-les-Marais), Stéphanie **MAUBÉ** (Lessay), Michel **MAUDUIT** (Isigny-sur-Mer), Marinette **MIGAUT** (Rauville-la-Place), Florent **SILIERES** (Terre-et-Marais), Marianne **TAP** (Hémevez – *voix consultative*), Valérie **TORTEL** (Gorges), Céline **VAQUEZ** (Le Dézert), Gérard **VOIDYE** (Carentan-les-Marais)

Pour les membres consultatifs

Julien **MINICONI** (Sous-préfet de Coutances), Adrien **ALLARD** (Sous-préfet de Bayeux), Marie **COUELLIER** (Région Normandie - Chargée de mission Parcs naturels régionaux et Biodiversité)

Équipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin

Denis **LETAN**, Agnès **ORANGE**, Nicolas **FILLOL**, Arnaud **FEREY**

Nombre de votants : 20 membres + 12 pouvoirs

Soit un quorum de 32 membres sur 58

CS 2024/56 Finances locales – Décisions budgétaires – Budget et comptes – Attribution d'une subvention exceptionnelle remboursable à l'association « Interparc normand »

A l'initiative des Présidents et Présidentes des Parcs des Marais du Cotentin et du Bessin, des Boucles de la Seine Normande, de Normandie-Maine et du Perche, l'association inter-Parcs normand, créée le 17 janvier 2023 se fixe pour objectif de développer, valoriser et mieux faire connaître l'action des Parcs naturels régionaux de Normandie.

En 2024, soutenue financièrement par la Région Normandie, l'association se propose de mener une action sur le changement climatique.

Adossé aux travaux du GIEC le Parc Normandie-Maine a réalisé, en partenariat avec l'Université de Caen Normandie une modélisation du changement climatique à échelle fine sur son territoire. Afin de partager cette connaissance et de tester la rudesse du modèle, il est proposé de décliner cette modélisation à l'échelle des trois autres territoires de Parc.

Un stagiaire, étudiant de Olivier Cantat, sera recruté par le Parc du Perche pour réaliser cette modélisation à l'échelle des 4 Parcs. Le travail portera sur une spatialisation d'une période de référence pour « le climat passé » allant de 1976 à 2005, puis deux projections temporelles : horizon proche 2050 et moyen 2070. L'horizon 2100 sera modélisé dans le cadre de cette action en fonction du temps disponible du stagiaire.

2 scénarios du GIEC seront pris en compte : le RCP 4.5 (stabilisation des émissions de Gaz à Effet de Serre) et le RCP 8.5 (maintien de l'accroissement des émissions de GES au rythme actuel). Les principales variables étudiées seront la température et les précipitations. Cette modélisation à échelle fine consiste à représenter localement les données des simulations climatiques régionales du GIEC. D'une échelle moyenne (un point tous les 8 km), cette modélisation permet d'obtenir une cartographie à échelle plus précise (un point tous les 25 mètres) en intégrant les données du relief.

Pour tester ce modèle, des stations météorologiques seront installées sur les territoires des Parcs en partenariat avec Olivier Cantat et l'association Infoclimat. L'ensemble de ces données météorologiques seront libres d'accès.



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Dans le même temps, et afin de faire connaître la dynamique interparc en Normandie et valoriser les résultats du modèle, trois conférences seront organisées par l'association interparc :

- Une conférence de Emma Haziza, hydrologue, autour de la thématique de l'eau, avant l'été en visioconférence ;
- Une conférence de Olivier Cantat, enseignant chercheur et climatologue, sur les résultats de la modélisation à l'échelle mondiale, régionale et à échelle fine, aura lieu au siège de la Région Normandie ;
- Une conférence de Saskia Cousin, anthropologue et professeure de sociologie, sur la thématique du tourisme en fin d'année 2024, début d'année 2025.

Les dépenses suivantes sont prévues à l'échelle des 4 Parcs dans le cadre de ce projet :

Type de dépenses	Objet de la dépense	Montant TTC
Dépenses de personnel	Stagiaire 6 mois	5 000 €
Achat de petit matériel	Achat de 11 stations météorologiques et pose	16 500 €
Prestation de services	Organisation de trois conférences et communication	8 500 €
Total prévisionnel		30 000 €

Les recettes proviennent de la Région Normandie, qui finance à 100 % cette action.

Un acompte de 60 % (18 000 €) sera versé à l'association dès le lancement de l'action.

Le solde de 40 % (12 000 €) sera versé à l'association à la fin des opérations.

L'association doit donc disposer de moyens suffisants pour procéder à l'ensemble des dépenses induites par les actions.

Il est donc proposé que chaque Parc verse à l'association une subvention remboursable de 3 000 € en 2024 en complément de la cotisation annuelle de 500 € prévue par les statuts de l'association.

Après encaissement du solde de la subvention l'association versera 3 000 € au Parc.

Le Comité syndical après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** le président à verser une subvention exceptionnelle remboursable en 2024 de 3 000 € à l'association « interparc normand »

- **AUTORISE** le président à signer tous les documents afférents.

ADOPTÉ à l'unanimité

**Pour extrait certifié conforme
Transmis en préfecture le 29 avril 2024
Benoît FIDELIN,
Président du Parc naturel régional
des Marais du Cotentin et du Bessin**

PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN
3 Village, Ponts d'Ouve - BP 137
Saint-James du Merisier
50500 CARENTAN-LES-MARAIS
Tél. 02 33 71 61 90 | info@parc-cotentin-bessin.fr